

■ **Summo**, à Carouge (GE), Maçonnerie, carrelage et peinture (FOSC du 14.06.1996, p. 3535). L'inscription est radiée d'office, en vertu de l'art. 68 al. 1 ORC, par suite de départ et cessation de l'exploitation.

Journal no 653 du 14.01.2004
(02078764 / CH-660.0.895.996-8)